

Présents : *Jean Jacques CORNEZ (CD 89)*
Yves LARGY (CD 71)
Henri COUCHARRIERE (président commission Minibasket)
Excusé : *Roger REBOURG, vice-président commission Basket école*

Comme les saisons précédentes, les axes de développement que soutiendra financièrement la ligue correspondent aux actions mises en place par la FFBB auxquels viendront s'ajouter pour la première année les actions spécifiques en direction des collèges décrites dans le paragraphe 3.

Le financement se fera prioritairement sous forme de dotations en matériel (panneaux ou Kits de fonctionnement, autres), suivant les demandes.

1. ACTIONS BASKET ECOLE .

- 1.1. Signature de la « fiche d'intention » basket école. Action club école.
- 1.2. Signature par les clubs déjà ressources de nouvelles conventions avec d'autres écoles
- 1.3. Intervention dans les écoles par les ADB des comités ou par les cadres des clubs **aux DEUX**

conditions ci dessous :

- Le technicien doit intervenir sous couvert de l'accord de l'inspection académique.
- Le club doit être « Centre de Ressource Technique » donc il doit avoir signé une convention avec l'école, convention validée par la FFBB.

2. UNSS : actions avec les CD

- 2.1. Réalisation de tournoi commun clubs UNSS
- 2.2. Actions de formations (arbitres, cadres, joueurs) avec l'UNSS
- 2.3. Autres...

3. Actions collèges

- 3.1. Intervention dans les classes à horaires aménagés.
Le technicien doit intervenir sous couvert de l'accord de l'inspection académique.
- 3.2. Actions dans le cadre des « Centres d'accompagnement Educatif », CAE, mis en place sous couvert de Jeunesse et sport (dans le cadre du CNDS)

Chaque CD doit valider et faire parvenir impérativement l'ensemble des actions (avec le descriptif) faites dans son département par le comité mais également par les clubs

AVANT le 25 AVRIL à l'adresse ci dessous :

***Henri Coucharriere
29, rue de la croix st ETIENNE
58180 MARZY
Courriel : mh.coucharriere@orange.fr***

PS : Prochaine réunion Mercredi 30 avril à Autun

Henri Coucharriere.